Zeitschrift: Comptes de l'année ... / Chemins de fer fédéraux

Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses

Band: - (1911)

Artikel: Arrêté fédéral approuvant le rapport de gestion et les comptes des

chemins de fer fédéraux pour l'année 1911

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-676053

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Projet.

Arrêté fédéral

is all a construction at the state of the state of the line of the state of the sta

See approuvant

le rapport de gestion et les comptes des chemins de fer fédéraux pour l'année 1911.

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

ANTICZ ARRESTOR

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE,

Vu le rapport de la direction générale des chemins de fer fédéraux sur la gestion et les comptes de l'année 1911, du 12 avril 1912, avec ses annexes;

Vu le rapport et les propositions du conseil d'administion des chemins de fer fédéraux, du 30 avril 1912;

Vu le message du Conseil fédéral du 17 mai 1912,

arrête :

1º Les comptes de l'année 1911 et le bilan au 31 décembre 1911 des chemins de fer fédéraux sont approuvés.

3º La gestion de l'administration des chemins de fer fédéraux pour 1911 est approuvée.